

« Elle a signé _ ! »

**Les objets implicites définis non pronominalisables :
une version implicite des définis relationnels ?**

Anouch Bourmayan

1 Les OIDs non-pronominalisables

1.1 Les objets implicites définis sont des constituants implicites, c'est-à-dire non réalisés phonologiquement, mais qui sont bien présents dans l'interprétation de la phrase ou ce qu'on appelle ses conditions de vérité, et qui correspondent sur un plan sémantique à des arguments objets de valeur définie. Ainsi, ils peuvent être rendus explicites à l'aide d'un complément d'objet direct défini. Par exemple, si Jean, après avoir essayé une chemise dans un magasin et s'être admiré longuement devant le miroir, déclare à la vendeuse,

(1) J'achète !

son énoncé signifie qu'il achète *la chemise qu'il vient d'essayer*, même si ce constituant n'est pas formulé explicitement. En d'autres termes, son énoncé implique un OID.

1.2 On distingue cependant deux types d'OIDs. Les uns, comme en (1), sont pronominalisables. Ainsi, dans un contexte similaire, Jean peut déclarer sans difficulté :

(2) Je l'achète !

En revanche, une autre catégorie d'OIDs, mise au jour par Lambrecht and Lemoine (2005), n'apparaît pas pronominalisable. Considérons ainsi les exemples suivants de Lambrecht et Lemoine :

(3) a. (Entendant la sonnette)

Va ouvrir !

b. A quelle heure vous fermez ?

c. Ils ont gagné.

d. Je jouai du piano. Puis nous avons éteint. (M. Duras)

Il est facile de restituer pour chacune de ces phrases un contexte par défaut tel que les OIDs soient respectivement paraphrasables par *la porte*, *le magasin*, *le match* et *la lumière*.

Cependant, contrairement à l'OID en (1), ces OIDs ne sont pas pronominalisables, comme le montre l'irrecevabilité des phrases en (4) dans des contextes similaires :

(4) a. (Entendant la sonnette)

Va l'ouvrir !

b. # A quelle heure vous *le* fermez ?

c. # Ils l'ont gagné.

d. # Je jouai du piano. Puis nous l'avons éteinte.

Bien entendu, comme le soulignent Lambrecht et Lemoine, il est possible de construire d'autres contextes pour ces phrases, qui permettraient de pronominaliser l'OID, la clé étant que l'OID ait été activé précédemment comme une véritable entité de discours. Ainsi, si je prononce (3a) en tendant ma main vers la porte, la phrase deviendra paraphrasable par (4a).

1.3 Mais c'est bien sur les OIDs non pronominalisables que je veux ici me pencher, c'est-à-dire sur les OIDs apparaissant dans des contextes qui n'autorisent pas la pronominalisation. Or ceux-ci ont été encore peu étudiés sous un angle proprement sémantique. La question que j'entends examiner est celle de savoir dans quelle mesure les OIDs non pronominalisables sont sémantiquement similaires à un certain type de groupes nominaux définis, à savoir les *définis relationnels*. Pour ce faire, dans les sections deux et trois, je présente les définis relationnels, et je montre dans quelle mesure la majorité des OIDs non pronominalisables leur sont similaires. Puis dans les sections quatre et cinq, je me penche sur une catégorie particulière de définis appelés *définis faibles*, et je montre qu'une sous-partie des OIDs non pronominalisables se comporte comme tels, tandis que dans la section 6, je présente et évalue une thèse récente selon laquelle les définis faibles seraient précisément assimilables à des définis relationnels, thèse qui si elle s'avère juste vient confirmer la proximité générale des OIDs non pronominalisables avec la catégorie des définis relationnels. Enfin, je conclus brièvement dans la section 7.

2 Les définis relationnels

2.1 S'appuyant sur des idées formulées par Hawkins (1978) et Löbner (1985), Corblin (2013) rapporte la notion générale de définitude à la présupposition que l'auditeur a suffisamment de ressources pour identifier *l'unique individu* auquel il est fait référence. Cependant, Corblin distingue deux usages spécifiques des groupes nominaux définis mettant en jeu deux modes d'identification distincts de leur unique référent, à savoir d'une part un usage fondé sur la notion de *familiarité*, et d'autre part un usage *relationnel*. Lorsque le référent du groupe nominal défini est identifié par familiarité, c'est qu'il a déjà été activé comme référent de discours – qu'il est en d'autres termes un référent de discours *familier* – et peut donc être identifié comme le bon référent parmi toute une série d'autres référents de discours disponibles. Ainsi, si faisant référence à la chaise qui se trouve en face de nous, je m'écrie à mon interlocuteur :

(5) Rapproche la chaise !

le référent du défini *la chaise* est déjà activé comme référent de discours et peut donc être

rapidement identifié par familiarité, une fois le domaine possible des référents de discours restreint de manière satisfaisante au contexte situationnel immédiat.

2.2 Au contraire, les définis relationnels font référence à une entité qui n'a pas encore été activée comme référent de discours. Celle-ci est identifiée à partir du contenu descriptif de l'expression définie, qui la présente comme entrant dans une certaine relation avec une autre entité, elle-même déjà activée comme référent de discours. Corblin schématise ainsi le contenu sémantique des définis relationnels de la manière suivante :

$$(6) N(x) \& R(x,y)$$

où x est l'individu auquel l'expression définie fait référence, N le nom tête de l'expression définie, y un autre référent de discours déjà activé, et R la relation entre x et y . L'expression définie elle-même peut ensuite fournir explicitement une part plus ou moins grande de ce matériel sémantique. Ainsi, au sein de la classe des définis relationnels, Corblin distingue notamment les *définis relationnels pleins* et les *définis associatifs*. Les définis relationnels pleins fournissent explicitement N et y , tandis que R apparaît sous la forme d'une variable linguistique correspondant souvent à la préposition *de* qui reste à spécifier contextuellement. *La robe de Marie* en (7) est un exemple de défini relationnel :

(7) La robe de Marie était rouge.

N est lexicalement associé au nom *robe*, y est instancié par *Marie*, et seule la relation R exprimée par la préposition *de* reste encore à identifier. Selon le contexte, celle-ci pourra par exemple correspondre au fait d'être porté par un certain individu au moment de l'événement décrit par la phrase, de sorte que le référent x du défini *la robe de Marie* correspondra à la robe portée par Marie au moment de l'événement décrit par (7). Les définis associatifs quant à eux ne fournissent que N , et non y ni R , comme l'illustre par exemple le groupe nominal *l'église* en (8) :

(8) Dans un village français, il est facile de trouver l'église.

Ici, N correspond au nom *église*, mais y et R doivent tous deux être identifiés contextuellement. Il est cependant aisé de restituer le fait que y correspond au référent de discours du groupe nominal *un village français*, tandis que R correspond au fait d'être présent dans un certain lieu. Le référent x du défini associatif *l'église* est ainsi identifié à l'entité qui, pour un village français donné, est une église et se trouve dans ce village.

2.3 La question que je souhaite soulever dans la prochaine section est de celle de savoir dans quelle mesure les OIDs non pronominalisables sont sémantiquement similaires aux définis relationnels.

3 Les OIDs non pronominalisables comme définis relationnels

3.1 Tout d'abord, les OIDs non pronominalisables sont semblables aux définis relationnels en ce qu'ils ne réfèrent pas à un référent de discours familier, c'est-à-dire déjà activé. C'est d'ailleurs précisément la raison pour laquelle ils ne sont pas pronominalisables, comme cela a été déjà souligné dans la section 1. Et de fait, le contexte minimal nécessaire pour identifier un défini relationnel ne permet pas la pronominalisation du défini. Ainsi, les deux exemples de définis relationnels examinés précédemment, à savoir le défini relationnel plein *la robe de Marie* en (7) et le défini associatif *l'église* en (8), ne peuvent être pronominalisés en l'absence d'un contexte plus étoffé, comme le montre l'irrecevabilité de (9) et (10) :

(9) ? Elle était rouge.

(10) ? Dans un village français, il est facile de *la* trouver.

N'étant pas introduits au préalable, les référents de discours des pronoms *elle* et *la* en (9) et (10) ne sont pas identifiables, alors que dans un contexte similaire les définis relationnels correspondants sont acceptables.

3.2 Une autre similarité cruciale entre les OIDs non pronominalisables et les OIDs relationnels concerne leur contenu sémantique. En effet, la valeur sémantique des OIDs non pronominalisables peut être ramenée à la relation en (6) caractéristique des définis relationnels, du moins en ce qui concerne les cas prototypiques d'OIDs non pronominalisables. Considérons ainsi à nouveau nos exemples en (3) :

(3) a. (Entendant la sonnette)

Va ouvrir !

b. A quelle heure vous fermez ?

c. Ils ont gagné.

d. Je jouai du piano. Puis nous avons éteint.

En (3a), l'OID est paraphrasable par *la porte d'entrée du lieu où l'on se trouve*. En (3b), selon le contexte, l'OID n'est autre que *le magasin ou l'atelier dans lequel l'interlocuteur travaille*, tandis qu'en (3c) l'OID correspond au *jeu ou match auquel ils ont pris part*. Enfin, en (3d), l'OID est paraphrasable par *la lumière du lieu où nous étions*. Dans chaque cas, l'OID non pronominalisable est donc identifié par la relation spécifique qu'il entretient avec un autre référent de discours, et non par familiarité. La seule différence avec les définis relationnels pleins et les définis associatifs est que ni le référent de discours y , ni la relation R , ni même le contenu nominal N ne sont fournis explicitement : dans le cas des OIDs non pronominalisables, l'ensemble du matériel linguistique est restitué contextuellement. Si l'on

classe donc les sous-catégories de définis relationnels en fonction de la quantité de matériel linguistique devant être identifiée contextuellement, les OIDs non pronominalisables constituent une troisième sous-catégorie de définis relationnels à part entière, à côté des définis relationnels pleins et des définis associatifs.

3.3 Le parallèle entre OIDs non pronominalisables et définis relationnels apparaît donc très convaincant en ce qui concerne les exemples prototypiques d'OIDs non pronominalisables. Mais jusqu'où ce parallèle tient-il ? La question se pose en particulier en ce qui concerne une sous-catégorie d'OIDs non pronominalisables, qui à ma connaissance n'a pas encore été identifiée en tant que telle, et se trouve présenter toutes les caractéristiques de ce que l'on appelle *les définis faibles*.

4. Les définis faibles

4.1 Les caractéristiques distinctives des définis faibles ont été discutées par de nombreux auteurs, parmi lesquels Beyssade (2012), Carlson (2006), Carlson et Sussman (2005), Carlson et al. (2006) et Corblin (2013).

Considérons les exemples de définis faibles *le train* et *l'hôpital* en (11a) et (11b) :

(11) a. J'ai pris le train pour venir.

b. Demain, je vais à l'hôpital.

Une première caractéristique notable de ces deux groupes nominaux définis, qui les distingue en outre des définis « traditionnels », est que leur référence précise ne compte pas. Peu importe en effet dans quel train le locuteur de (11a) a voyagé ou dans quel hôpital le locuteur de (11b) va se rendre. Il n'est pas nécessaire d'identifier ces deux entités pour comprendre le message communiqué par ces deux énoncés. Cette observation a conduit à assimiler l'apport sémantique des définis faibles à celui de constituants indéfinis. Et de fait, d'un point de vue strictement vérioposconditionnel, (11a) et (11b) semblent respectivement équivalents à (12a) et (12b), où les constituants définis ont été remplacés par des indéfinis :

(12) a. J'ai pris un train pour venir.

b. Demain, je vais à un hôpital.

4.2 Cependant, les définis faibles diffèrent des expressions indéfinies – mais également des définis « standards » - en ce qu'ils prennent nécessairement portée étroite par rapport aux opérateurs de phrase. Ainsi, les phrases en (13), qui constituent la négation de (12a) et (12b), peuvent être interprétées de deux manières :

(13) a. Je n'ai pas pris un train pour venir.

b. Demain, je ne vais pas à un hôpital.

Soit le locuteur de (13a) indique qu'il n'a pris *aucun* train pour venir ; dans ce cas, l'indéfini est interprété comme prenant portée étroite par rapport à la négation. Soit il indique qu'il y a un train spécifique qu'il n'a pas pris pour venir ; l'indéfini est alors interprété comme prenant portée large sur la négation. De même, (13b) peut signifier soit que le locuteur n'ira à aucun hôpital le jour suivant, soit qu'il existe un hôpital précis auquel il n'ira pas. Or cette ambiguïté n'existe pas dans le cas des définis faibles. En (14a) et (14b), *le train* et *l'hôpital* sont nécessairement interprétés comme prenant portée étroite par rapport à la négation :

(14) a. Je n'ai pas pris le train pour venir.

b. Demain, je ne vais pas à l'hôpital.

Ainsi, (14a) signifie que le locuteur n'a pris aucun train pour venir, et (14b) que le locuteur n'ira à aucun hôpital le jour suivant. Les interprétations où le défini faible prendrait portée large sur la négation, c'est-à-dire telles qu'il y aurait un train spécifique que le locuteur n'a pas pris pour venir, et un hôpital précis où il ne se rendra pas le lendemain, ne sont pas disponibles.

4.3 Les définis faibles ont également été décrits comme étant numériquement neutres, au sens où ils peuvent indifféremment référer à une entité singulière ou plurielle. De fait, (11a) est compatible avec le fait que le locuteur ait pris plusieurs trains pour venir, tandis que (11b) n'exclut pas que le locuteur se rende dans plusieurs hôpitaux.

4.4 Enfin, il a été souligné que les définis faibles reçoivent une interprétation stéréotypique. En effet, un énoncé comme (11a) signifie par exemple non seulement que le locuteur va se rendre dans un hôpital, mais plus précisément qu'il y recevra certains services typiquement proposés dans un hôpital. En d'autres termes, c'est l'hôpital en tant qu'institution qui est ici en jeu. Cette lecture « institutionnelle » peut même éventuellement surpasser la lecture par défaut, comme l'illustre l'exemple suivant emprunté à Corblin (2013) :

(15) Il va à l'école à la maison.

De fait, en (15), le défini faible *l'école* ne peut plus guère être interprété qu'en terme d'institution, la lecture par défaut en terme de bâtiment hébergeant l'institution étant ici annulée.

4.5 Ces différentes propriétés sémantiques constituent un faisceau de caractéristiques qui distingue les définis faibles des définis « standards ». Or, dans la section suivante, je montre que, fait notable, celles-ci s'avèrent également caractériser un petit nombre d'OIDs non pronominalisables.

5. Certains OIDs non pronominalisables comme définis faibles

5.1 (16a) et (16b) illustrent la propriété de certains OIDs non pronominalisables à se comporter sémantiquement comme des définis faibles :

(16) a. Elle a signé pour *La Planète des Singes*.

b. Je n'y voyais rien, alors j'ai allumé.

En (16a), prononcé par exemple par un producteur du film *La Planète des Singes*, particulièrement désireux d'engager telle actrice, l'argument objet du verbe *signer* est implicite et paraphrasable par le groupe nominal défini *le contrat*, mais non par le pronom défini *le* ; *signer* met donc en jeu un OID non pronominalisable. De même, (16b) met en jeu un OID non pronominalisable paraphrasable par *la lumière*.

5.2 Or une première observation concernant ces deux OIDs non pronominalisables est que tout comme les définis faibles, ils semblent vériconditionnellement équivalents aux expressions définies correspondantes. Ainsi, (16a) revient à dire que l'actrice a signé *un contrat* pour *La Planète des Singes*, peu importe lequel, tandis que (16b) signifie que le locuteur a allumé *une lumière*, lumière dont l'identité précise n'importe pas.

5.3 Une autre caractéristique commune de ces OIDs non pronominalisables avec les définis faibles est de pouvoir renvoyer indifféremment à une entité singulière ou plurielle. Ainsi, (16a) décrit aussi bien une situation où l'actrice a signé un contrat qu'une situation où elle en a signé plusieurs, tandis que (16b) n'exclut pas que le locuteur ait dû allumer plusieurs lumières afin de pouvoir y voir quelque chose.

5.4 Enfin, une autre propriété importante partagée par ces OIDs non pronominalisables avec les définis faibles est de prendre nécessairement portée étroite par rapport aux opérateurs de phrase. Observons ainsi (17a) et (17b), dans lesquels les deux OIDs ont été niés :

(17) a. Elle n'a pas signé pour *La Planète des Singes*.

b. Je n'y voyais rien, mais je n'ai pas osé allumer.

(17a) signifie que l'actrice n'a signé *aucun* contrat pour *La Planète des Singes*. De même, (17b) signifie que le locuteur n'a allumé *aucune* lumière. En d'autres termes, dans les deux cas, l'OID est interprété comme prenant portée étroite par rapport à la négation. En revanche, l'interprétation alternative avec portée large de l'OID sur la négation n'est pas disponible. (17a) ne peut pas signifier qu'il existe un contrat spécifique que l'actrice n'a pas signé, et (17b) ne peut pas non plus être utilisée pour dire qu'il y a une lumière spécifique que le locuteur n'a pas osé allumer.

5.5 Les exemples en (16) illustrent donc le fait que certains OIDs non pronominalisables sont sémantiquement identiques aux définis faibles, bien qu'ils ne soient pas phonologiquement réalisés. Notons que ceci n'est bien sûr pas vrai de tous les OIDs non pronominalisables. Pour le montrer rapidement, si l'on considère par exemple notre OID en (3c), celui-ci, lorsqu'il est nié comme en (18), ne prend pas portée étroite par rapport à la négation :

(18) Ils n'ont pas gagné.

De fait, (18) ne signifie pas qu'ils n'ont gagné *aucun match*, mais bien qu'il y a un match spécifique qu'ils n'ont pas gagné.

5.6 Cependant, si certains OIDs non pronominalisables correspondent sémantiquement à des définis faibles, cela ne met-il pas à mal la proximité que nous avons observée initialement entre OIDs non pronominalisables et définis relationnels? Doit-on considérer ces OIDs non pronominalisables assimilables à des définis faibles comme une catégorie à part, irréductible au rapprochement avec les définis relationnels ? Ou peut-on au contraire considérer les définis faibles comme une catégorie spécifique de définis relationnels, confirmant ainsi la proximité générale entre OIDs non pronominalisables et définis faibles ? C'est la question que j'examine dans la section suivante.

6. Les définis faibles comme définis relationnels ?

6.1 Différentes analyses ont été proposées pour les définis faibles, parmi lesquelles une analyse en terme d'incorporation sémantique (Carlson & Sussman 2005, Carlson 2006 et Carlson et al. 2006) et une analyse en terme d'instanciation spécifique d'espèces (Aguilar-Guevara and Zwarts 2010). Cependant, c'est à une autre analyse récente des définis faibles que je veux ici m'intéresser, à savoir l'analyse de Corblin (2013) selon laquelle les définis faibles sont des définis relationnels, au même titre que les définis relationnels pleins et les définis associatifs. Si elle s'avère satisfaisante, cette analyse permet en effet d'offrir une analyse cohérente de l'ensemble des OIDs non pronominalisables, à savoir une analyse en terme de définis relationnels. Examinons donc de plus près l'analyse des définis faibles proposée par Corblin.

6.2 Selon Corblin, les définis faibles tout comme les autres définis relationnels présentent un contenu sémantique qui peut être schématisé par la formule en (6) :

(6) $N(x) \ \& \ R(x,y)$

Cependant, l'originalité des définis faibles par rapport aux autres types de définis

relationnels réside dans le fait que la relation R n'est pas n'importe quelle relation mais correspond à la fonction typique – ou pour reprendre la terminologie de Corblin, au *quale teliq*ue – du nom N . Considérons par exemple (19), qui met en jeu le défini faible *la banque* :

(19) Mon fils est à la banque.

D'après Corblin, N reçoit ici le contenu prédicatif du nom *banque*, tandis que y correspond au référent de l'expression *mon fils*. Et dans la mesure où une banque sert typiquement à régler des questions d'argent, R est la relation entre x et y telle que y a recours à x pour régler des questions financières. En outre, comme le défini doit retourner un unique individu et que les établissements bancaires permettant de régler les questions financières sont nombreux, R doit être encore restreinte de manière à ce que x ne soit pas seulement une entité permettant à y de résoudre ses problèmes financiers, mais *l'entité la plus à même* de régler les problèmes financiers de y . Corblin souligne que cette analyse permet en outre d'expliquer pourquoi le défini *la banque* ne peut pas recevoir une lecture faible en (20) :

(20) Mon chien est à la banque.

En effet, en (20), le second argument y de la relation R correspond au référent du sujet *mon chien*. Mais a priori, un chien ne peut pas être considéré comme le bénéficiaire du type de services offerts par une banque, d'où l'impossibilité de la lecture faible du défini.

6.3 Mais si les définis faibles sont analysés comme des définis relationnels, comment rendre compte de leur apparente équivalence avec les indéfinis ? Selon Corblin, cette valeur indéfinie des définis faibles est une illusion sémantique, qui résulte du fait que la lecture indéfinie est *une conséquence logique* de la lecture définie. En effet, une phrase comme (21a) implique logiquement (21b) :

(21) a. Pierre s'est arrêté à une banque à son retour.

b. Pierre s'est arrêté à la banque.

Cependant, Corblin insiste sur le fait que ces deux phrases n'ont pas strictement la même valeur sémantique, et que (21a) en particulier est plus riche et spécifique que (21b).

6.4 La neutralité numérique des définis faibles pourrait de prime abord sembler contredire l'analyse de Corblin, puisque les définis faibles, s'ils sont bien des définis relationnels, véhiculent une présupposition d'unicité. Cependant, Corblin montre que son analyse peut également accommoder cette propriété des définis faibles, si la relation R est correctement identifiée. Ainsi, nous avons vu que l'exemple (11a) est compatible avec le fait que le locuteur ait pris plusieurs trains différents pour venir :

(11) a. J'ai pris le train pour venir.

Cependant, il reste vrai qu'à tout instant où le locuteur a pris le train pour venir, il était dans un unique train. Ainsi, si la relation R est correctement identifiée comme le fait qu'à tout moment t de l'événement décrit par (11a), y prenne le train x qui soit le plus adapté pour permettre à y de venir, alors à chaque instant t y aura bien pris un unique train. Néanmoins, cela reste compatible avec le fait qu'il ait pris successivement différents trains au cours de son voyage.

6.5 Cependant, la principale difficulté que me semble rencontrer l'analyse de Corblin concerne le fait que les définis faibles prennent systématiquement portée étroite par rapport aux opérateurs de phrase. Or Corblin lui-même n'indique pas explicitement comment son analyse peut rendre compte de cette caractéristique des définis faibles. Considérons à nouveau l'exemple de défini faible nié en (14a) :

(14) a. Je n'ai pas pris le train pour venir.

D'après l'analyse de Corblin, le contenu sémantique complet du défini faible *le train* en (14a) est *le train x le plus adapté pour y* . En d'autres termes, (14a) signifie que le locuteur n'a pas pris le train qui était le plus adapté pour venir. Or cette interprétation est compatible avec le fait que le locuteur ait pris néanmoins un autre train, certes moins approprié. Mais nous avons vu que cette lecture est en fait exclue, et que (14a) signifie que le locuteur n'a pris aucun train pour venir. Ainsi, l'analyse de Corblin semble de prime abord échouer à rendre compte du fait que les définis faibles prennent nécessairement portée étroite par rapport aux opérateurs de phrase comme la négation.

6.6 Notons que la stratégie adoptée par Corblin pour rendre compte de la neutralité numérique des définis faibles, consistant à faire appel à une variable de temps, ne peut ici aider à expliquer les propriétés de portée des définis faibles. En effet, si l'on interprète (14a) comme signifiant qu'il est faux qu'à tout moment t de l'événement, le locuteur a pris le train le plus adapté pour venir, ou même – si l'on donne portée large à la variable de temps – que pour tout moment t de l'événement, il est faux que le locuteur a pris le train le plus adapté, cette lecture reste compatible avec le fait qu'à un moment t donné, le locuteur ait pris un autre train, moins adapté, situation qui nous l'avons vu est pourtant exclue par (14a).

6.7 On pourrait cependant envisager de conserver l'analyse de Corblin et dériver la portée étroite du défini faible de manière pragmatique. Selon cette analyse, (14a) affirme bien que le locuteur n'a pas pris le train le plus adapté. Littéralement, la phrase est donc compatible avec le fait que le locuteur ait pris d'autres trains. Mais sur un plan pragmatique, dans la mesure où il est évidemment informatif que le locuteur ait pris un autre train, et étant

entendu par ailleurs que le locuteur est informé du fait qu'il a lui-même pris ou pas un autre train, l'interlocuteur constate que le locuteur n'a pas indiqué qu'il a pris d'autre train, et infère donc que le locuteur tient cette information pour fausse. En d'autres termes, (14a) communique *littéralement* l'information que le locuteur n'a pas pris le train le plus adapté à la situation, et suggère *implicitement* que le locuteur n'a pas pris d'autre train. D'où l'interprétation globale avec portée étroite du défini faible, telle que le locuteur n'a pris aucun train. Bien qu'elle soit séduisante, cette analyse me paraît cependant difficilement tenable, car si la portée étroite du défini faible était vraiment un effet pragmatique, celui-ci devrait pouvoir être annulé. Or la phrase suivante, où la seconde partie annulerait l'implicature véhiculée par la première partie, ne me paraît pas recevable :

(25)# Je n'ai pas pris le train pour venir, mais j'ai pris un autre train/un train peu adapté.

En l'état actuel des choses, l'analyse des définis faibles en termes de définis relationnels proposée par Corblin me paraît donc se heurter aux propriétés de portée des définis faibles.

7. Conclusion

7.1 L'enjeu de cet article était de déterminer dans quelle mesure les OIDs non pronominalisables peuvent être analysés comme des définis relationnels. A l'issue de cette étude, trois conclusions majeures peuvent être formulées. D'une part, il apparaît que les OIDs non pronominalisables prototypiques sont assimilables à des définis relationnels. D'autre part, une fraction d'OIDs non pronominalisables se comportent comme des définis faibles. Enfin, l'analyse des définis faibles comme définis relationnels se heurte à la difficulté de rendre compte des propriétés de portée des définis faibles. En l'état des choses, il n'apparaît donc pas possible de réduire l'ensemble des OIDs non pronominalisables à la catégorie des définis relationnels. Une fraction d'OIDs non pronominalisables, assimilables à des définis faibles phonologiquement non réalisés, demeurent irréductibles à cette analyse.

Références

Aguilar-Guevara, A. & Zwarts, J. (2011). Weak definites and reference to kinds. In *Proceedings of SALT 20*: 179–196.

- Beysade, C. (2012). Weak definites between indefiniteness and genericity. Talk given at the 'Determiners and inference' workshop (<http://determinants.free.fr/AtelierJuin2012>).
- Carlson, G. (2006). The Meaningful Bounds of Incorporation. In S. Vogeleer and L. Tasmowski (eds.), *Non-Definiteness and Plurality*: 35-50, John Benjamins.
- Carlson, G. & R. Sussman. (2005). Seemingly Indefinite Definites. In S. Kepsar and M. Reis (eds.), *Linguistic Evidence*: 71-86, Berlin: de Gruyter.
- Carlson, G., R. Sussman, N. Klein, M. K. Tanenhaus (2006). Weak definite noun phrases. In Davis, Deal, and Zabbal (eds.), *Proceedings of NELS 36*, Vol. 1 : 179-196. Amherst, MA: GLSA.
- Corblin, F. (2013). Weak definites as bound relational definites, *Recherches linguistiques de Vincennes*.
- Hawkins, John A. (1978). *Definiteness and Indefiniteness. A Study in Reference and Grammaticality Prediction*. Londres: Croom Helm.
- Lambrecht, K. & K. Lemoine (2005). Definite null objects in (spoken) French. A construction-grammar account. In M. Fried and H. Boas (eds.), *Proceedings of the First International Construction-Grammar Conference*: 13-55. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins.
- Löbner, S. (1985). Definites. *Journal of Semantics* 4 (4). 279-326.

résumé :

L'enjeu de cet article est de déterminer si les compléments d'objets implicites définis (ou OIDs) non pronominalisables peuvent être analysés comme des définis relationnels sur un plan sémantique. L'article montre tout d'abord que les OIDs non pronominalisables prototypiques, c'est-à-dire une majorité d'OIDs non pronominalisables, sont assimilables à des définis relationnels. Cependant, l'article montre également qu'une fraction d'OIDs non pronominalisables se comporte comme des définis faibles. Or les définis faibles peuvent-ils être eux-mêmes analysés comme des définis relationnels ? L'article montre que cette hypothèse se heurte à la difficulté de rendre compte des propriétés de portée des définis faibles, et conclut qu'il n'est donc pas possible de réduire l'ensemble des OIDs non pronominalisables à la catégorie des définis relationnels.

abstract :

This paper aims to determine whether definite implicate object complements (or DIOs) that are not pronominalizable can be analyzed as relational definites on a semantic level. The paper first shows that prototypical non pronominalizable DIOs, that is, a majority of non pronominalizable DIOs, can be assimilated with relational definites. However, the paper

also shows that a fraction of non pronominalizable DIOs behaves like so-called weak definites. But can weak definites themselves be analyzed as relational definites? The paper shows that this hypothesis is challenged by the issue of accounting for scopal properties of weak definites, and thus concludes that it is not possible to subsume the whole set of non pronominalizable DIOs under the category of relational definites.

Mots-clés :

compléments d'objet implicites définis non pronominalisables

définis relationnels

définis faibles